

STÉTHOSCOPE OBSTÉTRICAL

FICHE N° 137

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1875-1899
Fabricant : fabricant non renseigné
Domaines : Santé
Sous-domaines : Médecine
Organisme : Cnam Champagne-Ardenne
Ville : Reims
Modèle :
Matériaux :

Description

Le stéthoscope obstétrical est constitué d'un tube creux de 14 cm de long terminé d'un côté par l'extrémité auriculaire et de l'autre par l'extrémité abdominale. L'extrémité auriculaire se présente sous la forme d'une plaque circulaire d'environ 6 cm de diamètre et 5 mm d'épaisseur. La face sur laquelle s'appuie l'oreille est légèrement concave et percée en son centre d'un orifice qui communique avec le canal traversant le corps de l'appareil. De l'autre côté, l'extrémité abdominale, également appelée pavillon, est évasée en forme de cône dont la base mesure environ 3,2 cm.

Utilisation

Le stéthoscope obstétrical est un amplificateur acoustique utilisé pour écouter les battements de cœur du fœtus. Ceux-ci sont entendus plus clairement à travers l'épaule du fœtus, au niveau de l'omoplate. Il faut donc commencer par un examen abdominal de la mère pour déterminer la position exacte du fœtus, afin de placer correctement le pavillon du stéthoscope. Ensuite, il suffit d'appliquer l'oreille contre l'extrémité auriculaire et de presser légèrement le stéthoscope sur l'abdomen de la mère pour entendre et compter les battements de cœur du fœtus.





Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Stéthoscope obstétrical (fabricant non renseigné), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=22484>, consulté le 2026-07-30